

ADSTOCK ADOPTE UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

Adstock, le 27 janvier 2024. – La Municipalité d'Adstock est heureuse d'annoncer qu'une toute nouvelle politique de communication fut adoptée à la fin de l'année dernière par le Conseil municipal. Cette politique constitue un cadre de référence en matière de communication et s'applique au personnel de la Municipalité et aux membres du Conseil municipal ainsi qu'aux citoyens, aux organismes et aux entreprises dans leur relation avec la Municipalité.

« Il faut reconnaître que l'avènement des nouveaux médias transforme considérablement les règles du jeu. C'est pourquoi il nous apparaît important de définir des objectifs et des principes, de préciser les rôles et responsabilités de chacun et de déterminer des moyens et des outils communicationnels. Cette politique démontre ainsi l'engagement du Conseil municipal à transmettre une information juste et accessible à sa population dans un climat respectueux », mentionne Pascal Binet, maire d'Adstock.

Adstock est l'une des premières municipalités de la MRC des Appalaches à adopter une telle politique. Cinq orientations stratégiques soutiennent son application :

- ✓ Produire une information factuelle de qualité sur ses services, activités, programmes, projets, règlements et décisions;
- ✓ Assurer une compréhension commune des enjeux organisationnels;
- ✓ Véhiculer les principes de l'approche client auprès du personnel et l'importance de ceux-ci;
- ✓ Encourager la participation citoyenne à la vie municipale;
- ✓ Promouvoir une image positive de la Municipalité d'Adstock.

Pour consulter la Politique de communication de la Municipalité :

https://www.adstock.ca/wp-content/uploads/2023/11/Municipalite-Adstock--Politique-de-communication_29septembre.pdf

Politique de communication de la Municipalité d'Adstock



Principes et procédures

